



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

**Comité permanent des ressources humaines, du
développement des compétences, du
développement social et de la condition des
personnes handicapées**

HUMA • NUMÉRO 029 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 17 novembre 2016

—
Président

M. Bryan May

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le jeudi 17 novembre 2016

• (0850)

[Traduction]

Le président (M. Bryan May (Cambridge, Lib.)): Bonjour à tous.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 13 juin 2016, le Comité reprend son étude des stratégies de réduction de la pauvreté.

Nous avons aujourd'hui une brochette complète de témoins ainsi qu'une participante par vidéoconférence.

Du Conseil canadien pour le développement de carrière, nous avons Liz Bezanson, membre du conseil exécutif.

Mme Lynne Bezanson (membre du conseil exécutif, Conseil canadien pour le développement de carrière): Mon prénom est Lynne.

Le président: Elle s'appelle Lynne. Je suis désolé.

De l'organisme Repaires jeunesse du Canada, nous accueillons Rachel Gouin, directrice de la recherche et des politiques publiques, et Achan Akwai Cham, bénévole et ancienne.

Est-ce que j'ai totalement massacré la présentation? Je suis désolé.

Mme Achan Akwai Cham (bénévole, Repaires jeunesse du Canada): C'est parfait.

Le président: C'est parfait? Très bien.

De la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, Heather Smith, présidente, et Robert McGahey, directeur, Action politique et Droits syndicaux.

Du Congrès du travail du Canada, nous avons Emily Norgang, chercheuse principale.

Par vidéoconférence seulement, de la Pathfinder Youth Centre Society, nous avons Orville Lee, président et cofondateur, et Ruth Lee, directrice exécutive et cofondatrice.

Je vous souhaite la bienvenue. Nous allons nous mettre à la tâche sans tarder, car il y a tellement de témoins.

Je cède donc la parole à Lynne; vous avez sept minutes.

Je vous en prie, allez-y.

Mme Lynne Bezanson: Merci, monsieur May, et merci de me donner l'occasion de m'exprimer aujourd'hui.

Je représente le Conseil canadien pour le développement de carrière, une coalition bénévole de chefs de file en développement de carrière de toutes les provinces qui aident les Canadiens de tout âge à s'y retrouver dans les dédales de l'apprentissage et du travail.

Nous savons tous que le meilleur trajet pour briser le cycle de la pauvreté passe par l'éducation et le travail, mais il est de plus en plus difficile d'y avoir accès au Canada.

Je tiens d'abord à établir le contexte. Le Canada se classe au premier rang des pays industrialisés au titre du pourcentage de citoyens titulaires de diplômes universitaires ou collégiaux, ce qui est une très bonne nouvelle. Dans les pays de l'OCDE, c'est aussi au Canada que le pourcentage de titulaires de diplômes d'études postsecondaires qui occupent des emplois pour lesquels ils gagnent la moitié ou moins de la moitié du revenu médian, le seuil de la pauvreté généralement accepté, est le plus élevé. Les défis sont encore plus grands pour les jeunes autochtones et immigrants tout comme pour les jeunes handicapés et les jeunes vivant déjà dans la pauvreté. Il y a de plus en plus de faits probants démontrant que les jeunes commencent à remettre en question la valeur des études postsecondaires et cette constatation devrait en fait beaucoup nous inquiéter.

Selon une étude de la Sun Life menée en 2012, 86 % des 18 à 24 ans signalent un stress excessif attribuable au sous-emploi ou aux perspectives d'emploi ou à l'absence de perspectives d'emploi. Les liens directs entre le stress et les maladies mentales sont indéniables. Dans son rapport de 2014, la Chambre de commerce a indiqué qu'améliorer le passage des jeunes, des bancs d'école au marché du travail, est d'une importance nationale, sinon est une urgence nationale. Il est amplement démontré que la formation en cheminement de carrière et les services de soutien tout au long de la vie ainsi que les possibilités d'apprentissage en milieu de travail génèrent des résultats positifs sur le milieu de l'éducation et sur le marché du travail, non pas en vase clos, mais en tant que composantes clés; depuis toujours au Canada, ces composantes ne sont pas suffisamment utilisées comme stratégies accessibles et abordables pour le marché du travail et la réduction de la pauvreté.

Je n'ai pas le temps aujourd'hui d'attirer votre attention sur certains des résultats de ces travaux de recherche, mais c'est avec grand plaisir que je vous donnerai des références auxquelles vous pourrez ultérieurement jeter un coup d'oeil.

Il y a aussi, bien entendu, de grands enjeux. L'accès à des services professionnels, spécialement pour ceux en transition entre les études et le travail ou entre un emploi et un autre, n'est pas uniforme et n'est pas coordonné. Les cheminements de carrière pour les jeunes sont fragmentés et il y a des lacunes énormes dans la collaboration entre les intervenants, surtout entre les établissements d'enseignement et le milieu des affaires. Les normes d'entrée et les cheminements à l'emploi dans des domaines où il y a pénurie de main-d'œuvre qualifiée sont toujours nébuleux. De plus en plus, les emplois de débutants sont moins un tremplin qu'une impasse; le travail est précaire et mal rémunéré.

Dans le cadre d'une étude réalisée en 2014, le magazine *MacLean's* s'est penché sur les offres d'emploi et les postes de débutants annoncés sur trois grands sites Web professionnels et a constaté que même pour ces postes, les employeurs exigeaient entre deux et cinq ans d'expérience de travail. Il est très difficile d'acquérir de l'expérience de travail et tout le monde blâme l'autre. L'employeur blâme l'enseignant de ne pas lui offrir les diplômes dont il a besoin. Les enseignants blâment les gens d'affaires de ne pas offrir de possibilités et de gonfler les qualifications requises. On reproche aux services professionnels d'utiliser des outils qui produisent des histoires d'horreur comme celles dont vous avez entendu parler — par exemple, des ordinateurs qui débitent que nous devrions tous être fossoyeurs. Tout le monde, bien entendu, blâme les gouvernements. Ce jeu de blâme ne nous mène absolument nulle part.

Alors, comment aller de l'avant et comment les chefs de file en développement de carrière peuvent-ils vous aider? J'y arrive.

Premièrement — et c'est tout un numéro un —, nous devons mettre au point une stratégie nationale de transition de l'école au travail qui s'appuiera sur une solide assise de ce qui a fonctionné dans d'autres pays et ce qui se fait dans les regroupements d'excellence partout au Canada. Pour l'instant, nous n'avons aucun mécanisme nous permettant de rassembler les partenaires essentiels pour bâtir cette assise en se fondant sur les mesures qui ont déjà été prises et qui manifestement fonctionnent. Les partenaires essentiels comprennent, bien entendu, les enseignants, les employeurs, les chefs de file en développement de carrière, les dirigeants des services sociaux, le système de santé mentale et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Nous ne pouvons formuler une stratégie du genre du jour au lendemain, mais elle peut être articulée de façon systématique et stratégique et en collaboration; nous pourrions ainsi arrêter de nous blâmer l'un l'autre et commencer à planifier stratégiquement.

Le gouvernement fédéral est en mesure de rassembler ces intervenants sans transgresser les limites de compétence. La collectivité du développement de carrière, notamment, l'a fait avant. Il y a beaucoup de regroupements d'excellence, ici et ailleurs, dont nous pouvons nous inspirer. Cette stratégie sera probablement une stratégie quinquennale, mais des plus utiles, et certainement une stratégie susceptible d'apporter une note d'optimisme aux jeunes et aux groupes marginalisés et, en même temps, de s'attaquer à certains des facteurs qui contribuent le plus à la pauvreté.

Le deuxième sujet brûlant que nous voulons soulever auprès de vous porte sur l'importance pour les jeunes d'avoir accès à des possibilités d'apprentissage en milieu de travail. L'accès à une expérience de travail ou à des programmes coopératifs aux niveaux secondaire et postsecondaire est très limité tout comme l'accès à des stages rémunérés. De plus en plus, même les organismes de bénévolat demandent de l'expérience pour faire du bénévolat. Des chercheurs en développement de carrière se sont penchés sur l'accès

à l'apprentissage en milieu de travail et, selon eux, les tendances sont cohérentes.

● (0855)

Le problème, ce n'est pas un manque de bons programmes; nous en avons d'excellents. Ce sont l'accès, la mise en oeuvre et le financement soutenu qui posent problème.

Il y a aussi très peu d'incitatifs pour encourager les employeurs à engager de jeunes diplômés et leur offrir une certaine formation professionnelle pour les aider à réussir. Notre taux de formation professionnelle des jeunes est considérablement moindre que celui dans d'autres pays.

Nous devons trouver un moyen d'inciter les gens d'affaires à nous faire connaître les enjeux auxquels ils sont confrontés et ce qu'il leur faudrait pour offrir plus de possibilités notamment aux jeunes et aux moins bien nantis. Nous devons aussi commencer à travailler pour abattre certains de ces obstacles.

Nous recommandons également de songer à des programmes s'inspirant d'initiatives antérieures qui ont connu du succès comme Service jeunesse Canada et peut-être Katimavik, ou à des dérivés, qui offrent aux jeunes une expérience de travail pratique, mais qui ont aussi des avantages pour les collectivités.

Cette démarche pourrait s'inscrire dans une stratégie axée sur la demande fournissant aux jeunes de l'expérience dans des domaines dans lesquels ils peuvent s'épanouir et se développer, par exemple, le secteur de l'écologie.

Une certaine forme d'annulation des dettes pourrait aussi être envisagée. Les frais scolaires d'une année pourraient, par exemple, être annulés après six mois ou un an de participation à une expérience de travail communautaire rémunérée au salaire minimum. Nous sommes persuadés que ce genre d'initiative permettrait, dans l'avenir, de réaliser des économies à long terme considérables.

Ces deux initiatives, soit mettre en place des mécanismes pour élaborer une stratégie nationale de transition de l'école au marché du travail et offrir de l'expérience de travail dans des secteurs de l'économie où la demande est forte, si elles sont entreprises dans l'esprit de collaboration que j'ai tenté de décrire, contribueraient beaucoup à atténuer ce que la Chambre de commerce a qualifié d'urgence nationale. C'est peut-être un peu exagéré, mais ce n'est pas loin de la vérité.

Nous ne pouvons tout simplement pas avoir un marché du travail dans lequel les Canadiens ont de plus en plus de difficulté à naviguer, qui établit des obstacles infranchissables comme pas d'emploi sans expérience et aucune chance d'en acquérir, qui fait des postes de débutants des emplois précaires permanents menant à la pauvreté et qui suscite le pessimisme et aucun espoir pour l'avenir.

Nous devons nous efforcer de réduire les impasses dans la transition de l'école au marché du travail. À cette fin, nous devons miser sur l'excellence existante, élaborer un cadre et instaurer des mécanismes afin de rassembler les intervenants essentiels pour nous épauler dans cette tâche.

Notre conseil sera un allié pour vous aider à progresser dans cette voie.

Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci, Lynne.

C'est au tour de Rachel Gouin de Repaires jeunesse du Canada.

Mme Rachel Gouin (directrice, Recherche et politiques publiques, Repaires jeunesse du Canada): Merci, monsieur le président. Merci de nous accueillir aujourd'hui. C'est un honneur pour nous de participer à cette discussion sur la réduction de la pauvreté.

Je cède d'abord la parole à Achan.

Mme Achan Akwai Cham: Bonjour à tous. Je m'appelle Achan. Je suis une ancienne de Repaires jeunesse du Canada. J'ai fréquenté celui d'Ottawa, mais il y a 650 centres dans l'ensemble du pays qui desservent chaque année plus de 250 000 jeunes.

J'ai commencé à fréquenter le centre en 2002 quand j'ai immigré au Canada en tant que réfugiée du Soudan. Le centre était un endroit sécuritaire pour mes frères et soeurs et moi-même parce que nous habitions dans une collectivité à risque élevé; le club offrait des programmes éducatifs, des loisirs et des programmes de leadership. J'ai décroché mon premier emploi à l'âge de 16 ans et j'ai étudié en travail social en travaillant un peu dans le domaine des dépendances à Calgary. Ce fut une expérience vraiment formidable. J'ai maintenant un diplôme d'études postsecondaires et je lutte pour l'égalité des possibilités d'éducation pour les gens de ma collectivité et partout au Canada.

J'ai vraiment à coeur de vous parler du rôle de l'éducation dans la réduction de la pauvreté, car je vois bien des personnes de ma collectivité qui n'ont pas l'occasion de réaliser leur plein potentiel. Elles n'ont pas accès à des ressources comme les camps d'été et l'aide aux devoirs qui, à mon avis, seraient très utiles, en particulier pour les enfants et les jeunes. Mon espoir, c'est que le gouvernement investisse afin d'instaurer plus de programmes à l'intention des jeunes pour trouver d'autres façons de les intéresser aux études, que ce soit dans les collèges ou les universités ou comme apprentis, simplement d'autres façons créatives pour les encourager. Les enfants et les jeunes qui vivent dans la pauvreté sont exposés à un contexte social difficile et à l'insécurité du logement et de la nourriture, ce qui ne leur facilite pas la tâche pour réussir à l'école élémentaire ou secondaire, et ainsi de suite. Parfois, tout ce qu'il faut, c'est un peu d'encouragement.

À Repaires jeunesse du Canada, chaque semaine, mes mentors me donnaient de l'information à propos des programmes auxquels m'inscrire et la façon d'obtenir des bourses et m'expliquaient à quoi m'attendre à mon départ de l'école. Ces renseignements ont été vraiment précieux pour moi. Ma soeur jumelle a étudié l'art-thérapie; elle est solide et trace sa voie. Je suis très enthousiaste pour elle. Pour le moment, je suis à la recherche d'un emploi à l'instar de tous les autres diplômés postsecondaires au pays. Je me tiens occupée avec le bénévolat.

Je pense que je veux surtout que vous reteniez qu'en offrant des possibilités d'éducation, nous pouvons nous assurer que tous les jeunes Canadiens puissent mieux faire pour eux-mêmes et les membres de leur famille et aider le pays à aller de l'avant.

Merci.

• (0900)

Mme Rachel Gouin: Je tiens à ajouter qu'il importe de classer le faible revenu dans les désavantages, mais il faut certes en faire plus pour combler l'écart dans les résultats scolaires. Les programmes à l'intention des jeunes et l'accès aux loisirs, aux arts et aux possibilités en leadership permettent d'enrichir les collectivités et de s'assurer que les enfants ont tout ce dont ils ont besoin pour réussir. Les programmes d'activités parascolaires sont importants et les camps d'été aident à moins oublier les apprentissages pendant la saison estivale. Ils apportent aux jeunes le soutien dont ils ont besoin afin

qu'ils puissent à tout le moins avancer au même niveau que leurs pairs ou ne pas se faire devancer par eux. Les programmes d'activités parascolaires sont reconnus pour leur impact positif sur la santé émotionnelle et physique et sur l'éducation, documentation à l'appui. L'organisme Repaires jeunesse du Canada s'est associé à Rogers Communications pour offrir le programme Visez la réussite Rogers qui vise à aider les jeunes à finir leurs études secondaires, à définir leurs objectifs professionnels et à voir comment présenter une demande pour des études postsecondaires — tout ce dont Achan a parlé.

À mon avis, la possibilité d'avoir accès à des programmes d'activités parascolaires est un volet important d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté et nous espérons que les élus réfléchiront sur la manière de faciliter l'accès à ces programmes dans les collectivités appauvries.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Voici maintenant Heather Smith de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Mme Heather Smith (présidente, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants): Merci beaucoup.

Merci de nous donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Nous sommes ravis que le gouvernement se soit engagé à articuler un plan national de réduction de la pauvreté et, même si nous mettrons l'accent sur l'éducation aujourd'hui, je crois qu'il faut adopter une approche générale, plus collective et multidimensionnelle. Je suis ici pour représenter près d'un demi-million d'enseignantes et d'enseignants au Canada, mais je suis avant tout enseignante. J'ai vu la pauvreté de mes propres yeux. J'ai travaillé dans une école jusqu'en 2015 et j'ai enseigné pendant plus de 34 ans dans le système public du Nouveau-Brunswick. J'ai puisé dans mes réserves pour acheter de la nourriture et des fournitures scolaires et pour habiller des enfants; donc, quand j'exprime mes idées, j'ai des visages en tête. Les enseignants sont tous les jours confrontés à des enfants qui vivent dans la pauvreté.

Nul doute que s'attaquer à la pauvreté veut aussi dire s'attaquer à la pauvreté familiale. Ces enfants ne se retrouvent pas dans cette situation par eux-mêmes; leurs familles se battent aussi. En tant qu'enseignants, nous le faisons aussi. Nous communiquons avec les familles et essayons de les soutenir dans une certaine mesure.

Nous félicitons le gouvernement de faire un pas dans cette direction avec l'Allocation canadienne pour enfants, mais nous devons vraiment ne pas limiter notre vision aux jeunes et aux écoles. Nous devons parler de logement abordable, de logement locatif, nous devons lutter contre le travail précaire et le sous-emploi et c'est ce que nous avons entendu aujourd'hui. Nous devons investir dans nos familles, car ces enfants sont notre avenir.

Les écoles peuvent servir de plaque tournante pour la prestation de ces services. Dans le secteur de l'éducation, nous entendons parler de coupures et de fermetures d'écoles. Il y a de l'espace dans les écoles pour que l'école devienne une plaque tournante communautaire aux fins de la prestation de ces services. Je connais une école au Nouveau-Brunswick où cela s'est fait. Quand le centre de santé de l'école allait fermer ses portes, la collectivité s'est mobilisée pour réclamer que ces services soient transférés dans l'école. Les services sont fournis à l'école et les parents n'ont pas besoin de conduire ou de s'inquiéter des frais de transport. Ils n'ont pas à quitter le bureau pour que les enfants reçoivent ces services, car c'est entre les quatre murs de l'édifice qu'ils les reçoivent. Les étudiants ne ratent pas beaucoup de temps d'apprentissage. L'école et le centre de santé communautaire collaborent et les professionnels du centre collaborent entre eux.

Il nous faut un plan pour régler les problèmes de faim chez les jeunes étudiants et de santé mentale infantile. Les écoles peuvent servir de porte d'entrée à cette fin. Je pense qu'elles le font déjà, mais il manque les services à offrir aux étudiants. L'éducation est la clé pour sortir les enfants de la pauvreté. Les enfants doivent avoir accès à une éducation qui n'est pas entravée par les répercussions de la privatisation et d'autres formes de canalisation sociale.

Les écoles de la maternelle à la 12^e année préparent les enfants à un milieu de travail qui n'existe peut-être même pas encore, à des emplois qui ne sont pas encore définis. Nous n'avons aucune idée de ce qu'ils seront appelés à effectuer. Ils ont besoin d'une vaste base d'aptitudes, comme la pensée critique et la résolution de problèmes, ce que nous désignons des compétences générales. On est loin de la lecture et des mathématiques, les matières sur lesquelles nous avons, semble-t-il, mis l'accent. Le test normalisé international va un peu dans ce sens, mais les écoles sont beaucoup plus vastes. Il nous faut des programmes sociaux et toutes sortes de possibilités nous échappent.

Quant à l'accès aux études supérieures, un projet pilote, Un avenir à découvrir, est en cours ici au Canada. Des étudiants du Nouveau-Brunswick et du Manitoba se sont vus offrir de l'orientation professionnelle volontaire après l'école, en plus d'un financement, s'ils s'inscrivaient aux études postsecondaires. Ils devaient être en deuxième année pour accéder au financement, mais le financement leur a été offert en 10^e année.

L'analyse de rentabilité initiale a révélé des frais d'administration peu élevés. Chaque dollar dépensé générerait un rendement se situant entre 2,40 et 3,00 \$. Ce projet existe et il s'agit d'une étude longitudinale; autrement dit, les auteurs suivent ces étudiants qui avancent dans la vie et une partie de ce projet pilote est réalisée ici au Canada.

Les auteurs ont aussi découvert que la participation à ce projet à l'école secondaire avait influé sur le choix de cours des élèves et sur leur engagement dans l'école. Ils étaient plus enclins à obtenir leur diplôme; l'effet s'est donc fait sentir non seulement pendant les études postsecondaires, mais aussi pendant les études secondaires.

● (0905)

L'éducation publique est un bien sociétal. Nous l'appelons le grand égalisateur. C'est vrai dans une certaine mesure, mais je pense qu'il pourrait l'être davantage.

Les élèves passent de la maternelle à la 12^e année à un emploi, mais ce n'est pas à l'école de dispenser cette formation. Les employeurs doivent offrir cette formation au travail. Les écoles doivent donner un enseignement général pour que les élèves puissent continuer leur apprentissage une fois qu'ils sont sur le marché du travail.

Nous avons parlé de l'apprentissage d'une autre langue. Nous croyons que tous les élèves au Canada devraient avoir la possibilité d'apprendre une deuxième langue. Nous sommes un pays bilingue. Tous les étudiants doivent avoir cette possibilité, pas seulement dans des programmes spécialisés.

Il existe des possibilités de formation en apprentissage à l'école. Il existe actuellement des programmes coopératifs et des programmes d'apprentissage dans les secteurs de l'éducation à l'échelle du pays. Mais il y a un petit problème, car c'est aux apprentis de trouver les maîtres expérimentés qui sont prêts à les prendre. Nous avons des enseignants qui font des pieds et des mains pour avoir assez de stages pour les étudiants dans les domaines qui les intéressent, mais ils peuvent hésiter à prendre un apprenti. Je pense que les gouvernements pourraient essayer de trouver des incitatifs pour qu'ils le fassent.

Cela m'amène à la littératie financière. Les gens semblent penser que tout ce que les enfants ont besoin de savoir, ce sont les écoles qui doivent l'enseigner. Nous utilisons la littératie financière depuis des années. J'ai enseigné à l'école primaire. J'ai utilisé l'argent pour enseigner. Nous avons utilisé des pièces de cinq et dix cents pour compter. Nous avons compté par cinq et dix, parce que c'est concret. Nous l'avons beaucoup fait dans les écoles secondaires. Cela va encore plus loin.

En conclusion, les enseignants canadiens voient quotidiennement les effets de la pauvreté sur les enfants et les jeunes qui sont en face d'eux. Comme je l'ai dit, je vois encore les visages dans ma tête. En fait, nous devons à ces élèves, nous devons à leurs familles et nous devons à notre pays de répondre à ce besoin.

Merci.

● (0910)

Le président: Merci beaucoup.

Ma mère est enseignante, donc je comprends parfaitement ce que vous dites et j'apprécie le travail que vous avez fait.

Et maintenant, Emily, du Congrès du travail du Canada, allez-y pendant sept minutes, s'il vous plaît.

Mme Emily Norgang (chercheuse principale, Congrès du travail du Canada): Merci de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui au nom du CTC pour parler de notre rapport de recherche sur les jeunes travailleurs au Canada. L'une des plus importantes stratégies de réduction de la pauvreté consiste à donner l'assurance d'un travail décent aux jeunes Canadiens. L'éducation et la formation en sont les pierres angulaires, et les gouvernements et les employeurs peuvent faire beaucoup, et doivent le faire, pour renforcer ces liens.

Les dernières décennies ont été très difficiles pour les jeunes Canadiens. Nous avons été témoins de tendances mondiales comme la croissance du secteur des services, la montée de nouvelles formes d'emploi, la mondialisation, le changement technologique et l'innovation, qui transforment le monde du travail. Cette réalité crée de nombreuses possibilités et un grand potentiel, mais en raison de l'absence de règlements, de politiques et de programmes, les formes précaires de travail ont augmenté, les inégalités économiques se sont accrues et les jeunes ont été touchés de manière disproportionnée.

Les Canadiens sont les gens les plus instruits du monde. Nous nous classons au premier rang des pays de l'OCDE pour les taux de réussite des études postsecondaires. Alors que les inscriptions dans les universités, les collèges et les stages professionnels continuent d'augmenter, il en est de même des frais de scolarité. Plus qu'à n'importe quel autre moment de notre histoire, les étudiants doivent concilier travail et école simplement pour joindre les deux bouts. Malgré ce nombre record d'étudiants occupant un emploi à temps partiel, le niveau d'endettement est sans précédent et continue d'augmenter.

Chaque année, des centaines de milliers de jeunes Canadiens sortent de l'école avec une dette record, mais sans pouvoir trouver un travail décent et certainement pas un travail qui fait appel à leurs compétences et à leur expertise. Le marché du travail n'est pas favorable aux jeunes Canadiens, et la dette étudiante se transforme rapidement en dette familiale. Notre rapport montre qu'un nombre record de jeunes sont obligés de vivre avec leurs parents et retardent le moment de se marier et d'avoir des enfants.

Le taux de chômage des jeunes est le double de celui des adultes. Le sous-emploi atteint maintenant 26 %. Un jeune Canadien sur quatre est sous-employé. Près d'un tiers des jeunes ont un emploi temporaire par rapport à environ 10 % pour le groupe d'âge principal. Environ la moitié des jeunes travaillent à temps partiel. Nous devons détruire le mythe selon lequel ils travaillent à temps partiel par choix. C'est le cas pour certains, mais un sur cinq travaille involontairement à temps partiel, parce qu'il n'y a rien d'autre.

Les jeunes sont donc aussi plus susceptibles d'occuper plusieurs emplois, en particulier les jeunes femmes. Il est impossible ou très peu probable que les jeunes aient accès aux pensions et prestations d'employeur. Seulement 9 % des jeunes travailleurs au début de la vingtaine ont un régime de retraite, à comparer à environ 37 % au début des années 1950.

Nous constatons également une augmentation considérable d'employeurs qui les classent de façon erronée comme travailleurs autonomes. Ce faisant, ils transfèrent les coûts et les risques de posséder une entreprise aux travailleurs eux-mêmes. Les travailleurs se voient également privés des protections de base comme un salaire et des heures de travail minimums. Cette tendance a également une incidence sur l'accès à l'assurance-emploi et à d'autres services sociaux. C'est particulièrement problématique compte tenu de l'augmentation du nombre d'emplois temporaires et du fait que les jeunes n'ont pas accès à l'assurance-emploi entre les périodes de ce type de travail.

Le travail précaire est devenu la nouvelle norme pour les Canadiens. L'impact sur la pauvreté chez les jeunes est énorme. Aujourd'hui, le montant total de la dette des jeunes est deux fois plus élevé qu'en 1999 et 15 % des Canadiens de 20 à 35 ans vivent dans la pauvreté.

Le marché du travail n'est pas favorable aux jeunes, ce qui a des conséquences néfastes plus tard dans leur vie, notamment un risque plus élevé de pauvreté tout au long de la vie et l'augmentation du nombre des travailleurs pauvres.

Le gouvernement fédéral a pris des mesures positives pour améliorer la formation et le marché du travail pour les jeunes. Le programme d'emplois d'été du Canada est une excellente mesure. C'est exactement ce que nous devons faire, mais il devrait se prolonger au-delà des mois d'été et continuer toute l'année. Nous devrions envisager une garantie pour les jeunes, comme c'est le cas en Europe. Les jeunes Canadiens auraient la garantie d'une formation

ou d'un emploi et cela contribuerait à assouplir la transition vers le marché du travail.

Bien que la formation des apprentis inscrits augmente, elle ne représente encore qu'environ 2,5 % de la population active, ce qui représente un très faible pourcentage, et les taux de réussite demeurent très faibles.

● (0915)

Cela veut dire que ceux qui passent par cette formation ne bénéficient pas réellement de l'avantage salarial associé à l'obtention de la certification.

Les femmes et les personnes de couleur sont nettement sous-représentées dans la formation des apprentis, ce à quoi il faut remédier. Les femmes ne représentent que 14 % des apprentis et si l'on supprime certains emplois à bas salaires, comme l'esthétique et la coiffure, les femmes ne représentent que 4 % des apprentis au Canada.

Les employeurs et les gouvernements doivent faire davantage pour soutenir et promouvoir la formation des apprentis et nous devons faire plus pour soutenir les jeunes travailleurs une fois qu'ils sont sur le marché du travail. Le gouvernement devrait envisager une loi qui interdirait les contrats à deux niveaux et réviser les normes d'emploi et les lois du travail pour qu'elles suivent l'évolution du travail.

À cet égard, il est très important de se rappeler que les jeunes Canadiens représentent la génération la plus diversifiée de l'histoire. Nous avons de plus en plus de nouveaux arrivants, de jeunes gens de couleur et de jeunes Autochtones. Il y a également une prise de conscience croissante de la présence et des besoins des jeunes LGBTQ et des jeunes handicapés. Même si elle n'est pas aussi présente que chez les adultes, la discrimination continue d'exister pour l'accès à l'éducation, les pratiques d'embauche et le milieu de travail.

Il est essentiel que les stratégies visant à réduire la pauvreté par un travail décent tiennent compte de cette diversité et garantissent l'égalité des chances pour tous.

Merci de m'avoir donné la parole. Je répondrai avec plaisir à toutes les questions concernant notre rapport.

Le président: Merci beaucoup.

Et maintenant par audioconférence, voici Orville et Ruth Lee de la Pathfinder Youth Centre Society.

M. Orville Lee (président et cofondateur, Pathfinder Youth Centre Society): Bonjour.

Mme Ruth Lee (directrice exécutive et cofondatrice, Pathfinder Youth Centre Society): Bonjour.

Le président: Bonjour.

Vous avez sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Orville Lee: Merci. Bonjour aux membres du Comité et à M. May. Je vous remercie de nous avoir invités.

Nous sommes un organisme à but non lucratif qui travaille avec les jeunes à risque et les jeunes pris en charge. Nos programmes portent sur le maintien de l'emploi, les compétences de vie et le mentorat. Nous constatons que la clé de nos programmes ou de la composante de mentorat... Je suis également rejoint par Ruth, notre directrice générale. Je vais lui laisser vous expliquer nos programmes de connexion compétences, qu'offre notre organisme.

Mme Ruth Lee: Bonjour à tous.

Nous avons actuellement deux programmes qui desservent le Lower Mainland, mais qui se concentrent sur différentes collectivités. Nous desservons Surrey, qui connaît la croissance la plus rapide à Vancouver, ainsi que Maple Ridge.

Nous voulons des programmes axés sur des solutions. Nous desservons de nombreuses personnes qui ont des problèmes de santé mentale, qui ont eu des problèmes de drogue et d'alcool, des itinérants et des familles qui ne peuvent pas sortir de la pauvreté. Nos programmes visent à revenir à l'essentiel. Nous essayons de répondre aux besoins émotionnels, physiques et mentaux de chacun et les programmes sont personnalisés pour répondre aux cas particuliers. Nous essayons de reconstruire les personnes et de renforcer leur estime de soi et leur confiance en soi. Nous constatons qu'une fois cette relation solide établie, nous pouvons passer à l'application de leur expérience de travail et de leurs connaissances et pouvons traiter les compétences personnelles de sorte que si dans un emploi, quel qu'un les contrarie, ils peuvent résoudre le conflit.

À la fin de nos programmes, ils partent avec des outils qu'ils peuvent utiliser pour faire face à certaines situations qui se produisent au travail. Notre mentorat de 24 heures est probablement la clé du succès de ces programmes. Les besoins et les problèmes ne s'arrêtent pas à 17 heures. Actuellement, les ressources étant limitées, c'est Orville et moi-même qui suivons ce qui leur arrive après leur départ du travail ou après la fermeture de notre bureau. Un numéro d'urgence nous relie directement, il y a donc un soutien permanent 24 heures sur 24.

Il est très difficile de traiter avec nos jeunes, parce que nous essayons de défaire 19 ou 20 ans d'habitudes, ainsi que des cycles et des problèmes culturels, historiques et familiaux, et nous essayons de les défaire en 17 semaines. Nous avons commencé à partir de notre sous-sol. Dans le premier programme que nous avons eu la chance d'avoir, grâce à Service Canada, on nous a permis de travailler avec les jeunes pendant six mois. Au fur et à mesure de la transition, la période est devenue de plus en plus courte et il est devenu difficile de résoudre les problèmes en si peu de temps. Plus de temps...

Nous encourageons la participation communautaire. Il faut un village pour élever un enfant, c'est le mantra auquel nous nous accrochons. Nous ne pouvons pas rendre une personne parfaite, nous avons besoin de l'aide du gouvernement. Nous avons besoin de l'aide d'employeurs qui sont prêts à donner à ces jeunes une chance, un pied dans la porte, pour qu'ils puissent se développer.

Nous venons notamment de présenter un programme que nous voulons lancer et qui est l'ouverture d'un magasin d'aubaines. C'est une question de durabilité pour notre organisation. C'est un peu comme un centre d'apprentissage en milieu de travail. Au lieu de les laisser partir après cinq semaines en classe, nous allons les garder pendant encore cinq semaines afin de traiter de problèmes qu'ils pourront rencontrer au travail. Notre personnel sera là pour observer et surveiller leur travail et leur éthique de travail. Nous voulons en faire des employés aussi parfaits que possible et nous faisons ensuite appel à différents employeurs dans la collectivité.

Le problème le plus fréquent est la santé mentale. Si nous pouvions obtenir plus de services pour la santé mentale... Il semble que ce soit le facteur clé pour faire progresser les gens et pour qu'ils choisissent d'autres options pour essayer de sortir de la pauvreté. Bon nombre de nos jeunes volent parce qu'ils n'ont rien à manger.

● (0920)

Ils essaient d'entrer en mode de survie. Manger est un besoin fondamental et nous essayons d'y répondre en ayant une banque

alimentaire interne. Si un jeune passe et a l'air d'avoir faim, ou si nous voyons qu'il a un besoin, nous lui donnons à manger. Il n'a même pas à faire partie de notre programme. Il a été difficile de les aider, de les ramener dans les grandes banques alimentaires, parce que la nourriture est très rare. Les gens ne donnent plus aux banques alimentaires comme avant, et nous essayons de régler ce problème à l'interne. Nous essayons de leur donner aussi des vêtements. Nous organisons des collectes pour obtenir des vêtements pour les entrevues et pour tous les jours.

Comme vous pouvez le constater, tous nos programmes répondent simplement aux besoins fondamentaux. C'est donc une approche globale. C'est revenir à l'essentiel, mais si nous pouvons obtenir plus de soutien en santé mentale... Nous n'avons pas les fonds ni la capacité d'engager des psychologues et autre, c'est pourquoi nous faisons appel à la collectivité, mais cela devient difficile. Nous avons des enfants qui veulent se suicider, mais quand ils appellent la ligne d'urgence, ils sont mis en attente ou doivent attendre trois semaines avant de voir un intervenant en santé mentale.

Le président: Madame Lee, je suis désolé de vous interrompre, mais nous avons dépassé notre temps. Pourriez-vous conclure?

● (0925)

Mme Ruth Lee: D'accord, merci.

Le président: Je vous laisse encore 30 secondes.

M. Orville Lee: En bref, nous tenons à souligner que la clé de tous les programmes depuis 13 ans est la composante mentorat. C'est la clé et c'est le liant qui fait tenir le tout ensemble et qui nous permet de réussir. Nous espérons pouvoir continuer, ce qui contribuera certainement à briser le cycle de la pauvreté.

Mme Ruth Lee: Merci.

Le président: Merci beaucoup. Je suis désolé d'avoir dû vous interrompre...

Mme Ruth Lee: Pas de problème.

Le président: ... mais nous devons respecter l'horaire aujourd'hui.

Avant de passer aux questions, on nous dit qu'il y aura un vote ce matin et nous allons donc devoir raccourcir la séance. Les cloches vont sonner peu après 10 heures. Si nous pouvons avoir 10 minutes de plus, je vais évidemment devoir demander un consentement unanime à ce moment-là. Pour donner à chacun l'occasion de s'exprimer, M. Warawa a judicieusement proposé de passer de six à cinq minutes, et je serai très strict pour que tout le monde respecte cette limite.

Sommes-nous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Bien. Sans plus tarder, monsieur Warawa, vous avez cinq minutes.

M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC): Juste un rappel au Règlement, pour que l'horloge ne commence pas. Tous les témoins ont parlé des jeunes. Cette section d'aujourd'hui avait-elle pour but de mettre l'accent sur la pauvreté chez les jeunes? Je pensais que l'étude porterait sur l'éducation en général et qu'elle ne devait pas nécessairement se concentrer sur les jeunes. Est-ce exact?

Le président: C'est exact.

M. Mark Warawa: Bon. Je peux commencer.

Le président: Allez-y.

M. Mark Warawa: Merci.

Merci aux témoins de leur présence. J'ai écouté avec attention.

Compte tenu du contexte de pauvreté dans lequel les jeunes se trouvent, la famille serait-elle également dans la pauvreté? Je pense que nous pouvons assumer avec certitude que si les jeunes sont dans la pauvreté, il est probable que le ou les parents qui les élèvent le sont aussi. La source de la pauvreté serait donc le milieu familial. Je vais commencer sur cette prémisse. Ce serait une bonne chose de retirer la famille de la pauvreté et de contribuer à améliorer cette situation.

J'ai une question à poser au Conseil canadien pour le développement de carrière. Chacun des intervenants a parlé de l'importance de la pauvreté chez les jeunes et bien que le mandat du Conseil pour le développement de carrière soit, je crois, de travailler avec des personnes de tout âge, je m'intéresse à la pauvreté des aînés. C'est là que j'essaie de coller les morceaux de ce puzzle.

J'ai reçu un courriel hier d'une dame du nom de Christie Lane. Elle a lancé une entreprise il y a trois ans dans la région de Kamloops, en Colombie-Britannique, appelée Happy to Help et qui se veut un soutien communautaire pour les aînés. Elle a commencé toute seule et a maintenant 14 employés. Sa compagnie apporte une aide aux aînés qui en ont besoin pour qu'ils puissent vieillir chez eux.

Le Conseil canadien pour le développement de carrière a pour mandat d'aider les gens de tous les groupes d'âge. Nous avons une population croissante de Canadiens âgés. Nous ne pouvons pas nous permettre de construire des logements pour cette population vieillissante, mais nous pouvons nous permettre de prendre soin d'eux pour qu'ils restent chez eux. La formation en soins à domicile, en gériatrie et en soins palliatifs offre d'énormes possibilités à nos jeunes. C'est une excellente opportunité de sortir les gens de la pauvreté, tant les parents que les jeunes, pour lesquels il existe d'excellentes possibilités d'emploi.

Ma question s'adresse au Conseil du développement de carrière. Les témoins ont dit qu'il ne sert à rien de rejeter le blâme sur qui que ce soit et que nous avons besoin d'une stratégie nationale. On nous dit partout au Canada que nous avons besoin d'une stratégie nationale pour les aînés et que, dans le cadre de cette vaste stratégie nationale pour les aînés, il y aura d'autres stratégies.

Êtes-vous d'accord pour dire que nous avons besoin d'une stratégie qui offre des possibilités d'éducation, de formation et d'emploi dans les « secteurs de la demande », comme vous les avez appelés, je crois? Le secteur des aînés, cette population vieillissante, représente un énorme potentiel, un secteur de la demande dans lequel nous pouvons réellement encourager la formation.

Merci.

• (0930)

Le président: Merci.

Il vous a laissé environ une minute.

Mme Lynne Bezanson: Wow!

Dans notre domaine, nous insistons pour aider les gens à naviguer dans les méandres de la formation et de l'emploi. Vous avez raison de dire que nous n'avons pas mis l'accent sur les aînés, étant donné qu'ils n'accèdent plus nécessairement au marché du travail. Il existe toutefois un mouvement de perfectionnement de carrière du troisième âge, auquel nous n'avons pas participé très activement,

mais qui vise à déterminer comment mobiliser les aînés d'une manière significative.

J'aimerais revenir à votre commentaire au sujet de toutes les possibilités qui existent dans le secteur de la prestation de soins. Je crois que ce secteur recèle un grand potentiel. Je n'ai pas toutes les données, mais Emily les connaît peut-être. Je crois toutefois que nous devrions nous pencher sur les salaires versés aux personnes qui occupent des postes dans la prestation de soins, qui sont habituellement assortis du salaire minimum, et d'avantages sociaux très limités, et qui ne correspondent donc pas aux aspirations de la plupart des jeunes.

Je n'ai pas toutes les statistiques — si Emily les a, j'aimerais qu'elle me les fournisse — mais je crois qu'il faut être très prudent avant de dire que la réponse est là et qu'il y a une forte demande. Il y a effectivement une demande, mais il reste à déterminer si nous pouvons établir des systèmes qui fourniront des débouchés aux jeunes. Il y a beaucoup d'abus dans ce système, c'est-à-dire des salaires peu élevés, pas d'avantages sociaux, de longues heures de travail et des milieux de travail plutôt intolérables. Je crois qu'il faut faire preuve d'une grande prudence. Je ne dis pas du tout que les aînés ne méritent pas notre aide, mais nous ne mettons pas l'accent sur les aînés.

Puis-je toutefois donner un exemple?

Le président: Vous avez 10 secondes.

Mme Lynne Bezanson: Par exemple, nous avons travaillé — au Nouveau-Brunswick, encore une fois — de concert avec l'aide sociale. Nous avons travaillé avec des mères monoparentales soucieuses de l'avenir de leurs enfants, et on leur a offert des ateliers pour les aider à encadrer leurs enfants et leur permettre d'échapper au cycle de l'aide sociale.

Ces interventions ont été très courtes et n'ont pas coûté très cher, mais elles ont été extrêmement fructueuses. Ce qui est fascinant, c'est que ces femmes ont constaté que cela aidait non seulement leurs enfants, mais qu'elles allaient aussi en profiter pour s'en sortir elles-mêmes.

Le président: Formidable.

Mme Lynne Bezanson: Je crois que l'un de vous a parlé de l'importance de l'encouragement et du mentorat. Tout cela revient au même.

Le président: Merci.

Mme Lynne Bezanson: Il suffit de quelqu'un qui ravive votre optimisme, et nous en avons besoin pour faire bouger les choses.

Le président: Merci Lynne.

Mme Lynne Bezanson: Désolée.

Le président: Il n'y a pas de quoi. Si on me paie aussi cher, c'est pour vous interrompre ainsi.

Monsieur Robillard, la parole est à vous.

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Je ne prendrai qu'une minute pour ma question en français.

Le président: D'accord.

[Français]

M. Yves Robillard: Je comprends, madame Smith. Étant donné mes quelque 16 années d'expérience dans le domaine de l'enseignement, je peux vous dire que les enseignants sont souvent les premiers à pouvoir constater les problèmes familiaux, dont la pauvreté et ses effets sur les enfants en classe. Vous aviez raison. Vous encouragez le gouvernement fédéral à agir quant aux possibilités d'apprentissage afin de réduire et d'éradiquer la pauvreté des enfants au Canada.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur ce point et sur les possibilités innovantes auxquelles vous faites allusion?

[Traduction]

Mme Heather Smith: Pour commencer, j'aimerais répondre par l'affirmative, les enseignants sont souvent les premiers à constater les problèmes, mais ils sont aussi les premiers à manifester cet intérêt sincère.

En 2014, nous avons mené une enquête à la Fédération afin de demander aux enseignants ce que la Fédération devrait défendre selon eux à l'échelle nationale. La réponse la plus fréquente concernait les enfants et la santé mentale des jeunes, mais la deuxième touchait la pauvreté, y compris la pauvreté des enfants. Plus de 90 % des répondants nous ont demandé de nous concentrer sur ces aspects.

Je sais que les possibilités de stages existent dans les écoles — elles sont regroupées à certains endroits, et elles sont meilleures dans certaines provinces et dans certains territoires — mais j'aimerais revenir aux tests internationaux normalisés et aux autres tests normalisés dans les écoles qui ont concouru à amincir le programme. Ils ont aminci le programme et restreint les choix des étudiants dans les écoles, parce qu'ils ont des exigences à appliquer aux fins de l'obtention d'un diplôme. Les étudiants qui veulent poursuivre des études postsecondaires choisissent des matières en cours de route, et cela limite leurs possibilités de choisir des stages, des programmes coopératifs, ou d'autres possibilités qu'ils pourraient autrement choisir.

Pour affirmer cela, je me fonde sur l'expérience de mes trois enfants. Ils se dirigeaient vers des études postsecondaires et ils auraient aimé avoir ces possibilités à l'école, mais ils n'en ont pas eu la chance.

Encore une fois, nous voulons nous assurer de ne pas cibler les étudiants des écoles secondaires de façon à ne pas créer d'attentes selon lesquelles il s'agit de la carrière qu'ils doivent choisir. L'éducation, de la maternelle à la douzième année, est générale de façon que les étudiants puissent être mis en contact avec toutes les matières et aussi acquérir des compétences qui les aideront dans n'importe quel milieu de travail, et ne les confineront pas à un domaine ou à une carrière en particulier.

• (0935)

M. Yves Robillard: Merci beaucoup.

J'aimerais partager le temps qui m'est alloué avec ma collègue.

Le président: Madame Tassi, la parole est à vous.

Mme Filomena Tassi (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci.

Madame Bezanson, j'aimerais vous poser une question rapidement. J'aime cette idée d'une stratégie de transition de l'école au travail. À quoi ressemblerait exactement cette stratégie? Pourriez-vous nous dire qui sont les partenaires et quels sont les délais, en tenant compte du fait que l'accent sera mis sur la façon, dans le

contexte actuel, dont cette stratégie pourrait nous aider? Notre gouvernement s'est engagé à investir, à faire croître notre économie et à créer des emplois, mais dans l'état actuel du marché, comment cette stratégie nous aide-t-elle à établir les liens que vous nous proposez de faire? Si vous pouviez aussi fournir votre réponse sous forme écrite par la suite, nous vous en serions très reconnaissants.

Ma question de ce matin s'adresse aux représentants des Repaires jeunesse du Canada.

Vous avez parlé de la nécessité d'un accès élargi, pour le travail que vous faites, à des programmes d'activités parascolaires. Vous avez parlé d'encourager la réussite à l'école, et souligné comment ces programmes d'activités parascolaires étaient couronnés de succès. Pouvez-vous nous parler des autres programmes — les programmes de justice sociale pour les jeunes, ou les programmes de repas — et nous dire en quoi ces programmes contribuent à réduire et à prévenir la pauvreté? Je pense à des aspects comme la santé mentale et la santé physique.

Pouvez-vous nous faire part de statistiques sur vos taux de réussite?

Mme Rachel Gouin: Je n'ai pas ces chiffres pour vous, mais je les trouverai plus tard aujourd'hui.

Mme Filomena Tassi: Merci.

Mme Rachel Gouin: Un ex-membre de notre conseil, Sid Frankel, a effectué des recherches afin de déterminer comment des programmes d'activités parascolaires de qualité peuvent atténuer les impacts de la pauvreté. Parmi les lacunes mentionnées, il cite l'absence de programmes alimentaires et nutritionnels dignes de ce nom, d'accès à des aliments nutritifs, et de programmes de compétences en alimentation. Nous venons de recevoir des fonds de l'Agence de la santé publique du Canada qui nous permettront d'offrir un programme pancanadien de compétences en alimentation. Comme il s'agit d'une initiative très importante, menée de concert avec des partenaires des médias, nous avons hâte de changer cette culture et d'enseigner aux jeunes à cuisiner, puisqu'un grand nombre de jeunes qui vivent dans la pauvreté et qui peuvent être responsables de la préparation et de la planification des repas dans leur famille n'ont pas les compétences requises. C'est l'un des effets de ces programmes.

Le président: Très rapidement je vous prie.

Mme Rachel Gouin: Ils atténuent le stress familial en offrant un soutien. Les programmes d'activités parascolaires ne sont pas destinés qu'aux enfants, mais ils s'adressent aussi aux familles. Certains parents qui travaillent peuvent confier leurs enfants aux responsables de ces programmes après l'école. Ces programmes permettent aussi de pallier au manque d'occasions d'offrir des activités de promotion de la santé. Un grand nombre d'enfants veulent participer à des activités sportives ou de leadership, mais leurs parents n'ont pas les moyens de les inscrire à ces programmes.

Par exemple, tous les programmes offerts par le Club des garçons et filles d'Ottawa sont gratuits. Certains de nos clubs adoptent cette formule, et si les programmes n'y sont pas gratuits, les obstacles y sont absents.

Le président: Merci. Je vous ai laissé un peu plus de temps. Désolé.

Vous aurez peut-être la chance de revenir terminer cette intervention. Merci.

Madame Ashton, vous avez cinq minutes.

Mme Niki Ashton: Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins qui sont avec nous aujourd'hui afin de discuter de cet important sujet.

Bon nombre d'entre vous avez parlé des impacts de la hausse du nombre d'emplois précaires, surtout chez les jeunes Canadiens de la génération du millénaire, dont je fais aussi partie.

J'ai participé en fait à une tournée pancanadienne qui visait à étudier cette tendance, mais aussi sur ce que certains appellent une crise nationale émergente. Je vous remercie de vos très bonnes recommandations pour composer avec cette tendance et ce qu'elle signifie, non seulement pour les jeunes d'aujourd'hui, mais pour l'ensemble du pays.

J'aimerais adresser mes questions à Mme Norgang, du Congrès du travail du Canada. Malheureusement, notre temps est limité, mais je vous remercie des recommandations très claires qui sont ressorties du rapport du Congrès, intitulé « Sauter sans parachute: Les jeunes Canadiens dans une économie précaire ».

Dans ce rapport, le Congrès parle de la nécessité d'un changement structurel profond pour véritablement s'attaquer aux changements climatiques, aux inégalités et aux emplois précaires et afin d'envisager l'avenir auquel nous aspirons. Pourriez-vous nous en dire plus sur les profonds changements structurels dont parlent le Congrès et bon nombre d'autres personnes, et qui sont nécessaires pour relever les défis qui nous attendent?

• (0940)

Mme Emily Norgang: Comme je l'ai déjà mentionné en réponse aux questions sur les profonds changements structurels à adopter en matière de formation, la surqualification au Canada et nos taux élevés d'inscription dans les universités et à l'école en général mettent en relief le fait que l'accès à l'éducation n'est assurément pas la seule recette du succès. Il ne s'agit pas seulement d'un problème d'inadéquation des compétences. Nous devons vraiment approfondir notre réflexion au sujet des types d'emplois que nous favorisons pour les jeunes et à la manière dont les employeurs et les milieux de travail utilisent ces compétences et les capacités de ces diplômés.

Dans sa question, M. Warawa a souligné le lien avec l'augmentation ou le vieillissement de la population au Canada. Il a parlé des emplois dans le domaine des soins à domicile. Nous nous dirigeons vers une pénurie prochaine dans les lits d'hôpitaux. Ce n'est tout simplement pas la bonne voie à emprunter pour une grande partie de nos aînés.

Un aspect du problème, comme vous l'avez mentionné, réside dans le fait que ces emplois sont souvent mal rémunérés. Les heures de travail sont imprévisibles, et les risques pour la santé et la sécurité sont nombreux. Une partie du problème vient du fait que les milieux de travail se transforment. Ils sont beaucoup plus petits, ou alors les gens travaillent individuellement. Nous devons nous assurer que les lois sur le travail et que les normes d'emploi changent à l'avenant. Ce faisant, nous pourrions nous assurer que ces types d'emplois liés aux besoins sont de bons emplois.

Les relations de travail au Canada reposent sur le modèle de Wagner, qui était fondé sur de vastes milieux de travail. Comment pouvons-nous envisager une négociation plus générale pour doter ces travailleurs des outils dont ils ont besoin pour revendiquer un bon emploi? Nous devons aussi réfléchir à la question que j'ai posée tout à l'heure au sujet du travail indépendant. Les employeurs classent-ils erronément des employés comme travailleurs autonomes? Dans un tel cas, les travailleurs dans ces domaines en très grande demande n'ont pas accès aux normes et aux minimums de base.

Il y a aussi, encore une fois, les stages d'apprentissage, et la nécessité de s'assurer que ces stages correspondent aux emplois qui sont en demande. J'ai mentionné que nous constatons des taux d'achèvement très faibles, en partie parce que les employeurs ne font pas leur part au chapitre de l'embauche et de la formation de ces apprentis. Afin de terminer un stage d'apprentissage, il faut un certain nombre d'heures pour obtenir la certification. Toutefois, seulement un employeur sur cinq ayant besoin de ces travailleurs qualifiés — soit environ 19 % — embauche et forme des apprentis. C'est très peu.

Depuis 1993, l'investissement des employeurs dans la formation a diminué de 40 %; les employeurs ne font tout simplement pas leur part dans la formation des travailleurs dont ils ont besoin. Les investissements publics dans la formation ont également diminué, ce qui place le Canada au bas de la liste des pays de l'OCDE à ce chapitre.

Je crois que vous avez tout à fait raison de dire — et nous l'avons entendu de nouveau — que nous devons vraiment favoriser les emplois dont nous avons besoin et nous assurer qu'il s'agit de bons emplois.

Mme Niki Ashton: Estimez-vous que le gouvernement fédéral devrait aussi être un employeur modèle? Nous savons évidemment qu'il y a des stages non rémunérés au gouvernement fédéral, et sommes conscients de l'émergence de deux niveaux de milieux de travail, une réalité contestée en grande partie à la table de négociation.

Pensez-vous que le gouvernement fédéral, sur place comme à l'extérieur, devrait fixer une norme plus élevée pour les jeunes travailleurs et mettre fin à l'augmentation du nombre d'emplois précaires?

Le président: Nous avons dépassé le temps alloué, mais je vais vous donner environ 15 à 20 secondes de plus pour conclure votre intervention, si vous le pouvez.

Mme Emily Norgang: Tout à fait. Le gouvernement fédéral doit en faire davantage. Bon nombre de gens considéraient autrefois les emplois dans le secteur public comme étant nécessairement permanents et à temps plein, mais ce n'est plus le cas. Beaucoup de jeunes qui accèdent aujourd'hui à la fonction publique fédérale travaillent d'un contrat à l'autre, parfois indéfiniment. Il y a également le fiasco du système de paye Phénix, qui cause de gros problèmes.

Nous devons réellement nous pencher sur l'imposition de contrats à deux volets dans le secteur public fédéral. À l'heure actuelle, l'on peut observer un mouvement au Québec. Le gouvernement du Québec a adopté une résolution interdisant l'imposition de contrats à deux volets. Maintenant, nous les attendons. De fortes pressions sont exercées sur eux pour qu'ils adoptent une loi en ce sens, et c'est...

• (0945)

Le président: Désolé de vous interrompre, le temps alloué a été largement dépassé.

Monsieur Ruimy, vous avez cinq minutes.

M. Dan Ruimy (Pitt Meadows—Maple Ridge, Lib.): Merci tout le monde pour les excellentes présentations qui contribueront à cette étude. Je suis impatient de voir quelle tournure tout cela va prendre.

J'adresserai mes commentaires à Ruth et Orville, de la Pathfinder Youth Centre Society.

Comme vous le savez, je suis un grand adepte de votre organisation. Le fait d'assister à vos cours est l'une des meilleures façons de contribuer selon moi. Vous avez beaucoup parlé de mentorat. Les deux heures que j'ai passées dans chacun de vos cours ont été particulièrement gratifiantes pour moi. Une vingtaine de personnes participent à chaque cours, et elles parlent des défis auxquels elles sont confrontées, et de leurs objectifs pour l'avenir.

J'aimerais me concentrer sur quelques aspects de votre programme. Je veux toutefois commencer par la question suivante: vous avez un modèle de financement, mais savez-vous combien de personnes passent par votre programme chaque année?

Mme Ruth Lee: Cela dépend de la date à laquelle le gouvernement fédéral approuve les contrats. Ce n'est jamais pareil, et il peut nous arriver d'avoir un ou deux groupes, et nous pouvons parfois en avoir trois. Cela dépend de la date à laquelle nous négocions, et il n'y a jamais rien de définitif. Dans chaque groupe, nous comptons probablement entre 10 et 20 jeunes. Encore une fois, cela dépend de la situation financière, des budgets du gouvernement fédéral et du temps.

M. Dan Ruimy: Vous arrive-t-il de refuser des inscriptions?

Mme Ruth Lee: Oui. Pour chaque groupe que nous acceptons, nous recevons probablement entre 80 et 100 demandes de jeunes, et nous n'avons que 10 à 20 places.

M. Dan Ruimy: Selon vous, comment le gouvernement fédéral peut-il changer cela? Lorsque nous examinons ce modèle de financement, vous dites que vous attendez chaque année que le financement vous soit annoncé.

Mme Ruth Lee: Oui. Nous affichons des demandes de contrats pluriannuels. Il est primordial de faire preuve de constance, d'être en mesure d'offrir ce service à chaque fois. Je pense que quand Orville et moi avons lancé ce service, il y avait probablement environ une quinzaine d'autres fournisseurs de services vers lesquels nous pouvions rediriger certaines personnes. Si cela ne fonctionnait pas pour votre programme, il y avait un autre fournisseur de services pour s'occuper du jeune. Aujourd'hui cependant, comme il ne reste que deux ou trois d'entre nous dans notre collectivité de Maple Ridge selon moi, il y a une insuffisance de services pour les jeunes.

M. Dan Ruimy: D'accord. Selon vous, quels sont les obstacles les plus importants auxquels les jeunes à risque sont confrontés pour accéder au marché du travail?

Mme Ruth Lee: Je dirais la santé mentale et la pauvreté. La santé mentale est le facteur le plus important. L'achèvement des études est aussi un aspect sur lequel nous insistons. Au fil du programme, ils réalisent qu'ils ont besoin de poursuivre leurs études. Nous travaillons avec des jeunes qui pensent comme des jeunes de la huitième ou de la neuvième année, mais ils ont 22 ans. Ils en prennent conscience, et ils obtiennent ensuite leur facteur d'équivalence d'études secondaires ou leur diplôme d'études secondaires, ou diplôme Dogwood.

M. Dan Ruimy: D'accord. C'est formidable pour vous d'avoir cette occasion et que le gouvernement fédéral soit actif ici. Travaillez-vous avec des entreprises locales dans le cadre d'une stratégie de partenariat visant à résoudre certains de ces problèmes?

Mme Ruth Lee: Non. Nous ne faisons appel à elles que pour la composante de l'expérience professionnelle. Personne n'a vraiment offert de jouer un rôle en partenariat avec nous. En outre, bon nombre d'employeurs se font avoir parce qu'ils n'ont pas eu assez de temps pour déterminer la raison pour laquelle un jeune est incapable de conserver un emploi. Encore une fois, cela revient au problème de

la santé mentale, et à la nécessité de le régler en priorité avant de pouvoir avancer. C'est un aspect essentiel.

● (0950)

M. Dan Ruimy: Il me reste encore environ 30 secondes. Lorsque je rencontre des personnes qui sont là, je réalise que ce sont vraiment de bonnes personnes qui ont traversé des épreuves, mais l'un des plus grands défis que l'on observe réside dans l'absence d'une personne qui leur donnera cette chance. Le gouvernement fédéral peut-il faire quelque chose, selon vous, en collaboration avec des entreprises privées, pour faire avancer les choses?

Mme Ruth Lee: Je pense que le fait d'octroyer une subvention salariale représente un bon point de départ. Cette subvention encourage vraiment les employeurs, oserais-je dire, à « essayer avant d'acheter » en quelque sorte pendant la période d'essai. Elle allège aussi leur situation financière. Nous constatons que les grandes entreprises ont une trop grande paperasserie à observer. Quand vous faites affaire avec des entreprises de la classe moyenne et de type familial, elles sont plus ouvertes à accepter nos jeunes.

Le président: Merci beaucoup.

M. Dan Ruimy: Merci beaucoup Ruth, vous réussissez très bien.

Mme Ruth Lee: Merci.

Le président: Monsieur Long, vous avez cinq minutes.

M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.): Merci monsieur le président.

Merci à tous nos témoins. Je suis heureux de constater que certains d'entre eux viennent comme moi du Nouveau-Brunswick.

Mes questions s'adresseront à vous, madame Smith, ainsi qu'aux représentantes de Repaires jeunesse du Canada, Mme Gouin et Mme Achan.

Je veux parler de l'éducation préscolaire et de la grande importance de briser le cycle de la pauvreté. Je sais qu'à Saint John, un centre d'éducation préscolaire dans le quartier sud, St. John the Baptist, connaît un certain succès. J'ai l'intime conviction que le gouvernement fédéral, de concert avec les gouvernements provinciaux, doit offrir dans une plus grande mesure des programmes d'éducation préscolaire dans nos écoles. Je me demandais, madame Smith, si vous pourriez m'en dire davantage au sujet de l'éducation préscolaire et de son importance. Puis-je savoir ce que vous en pensez?

Mme Heather Smith: Je voudrais commencer par dire que j'ai enseigné pendant 13 ans à l'école maternelle de Bathurst et que cela correspond en effet à mon expérience. Nous constatons les différences de compétences des élèves arrivant à la maternelle et les statistiques le confirment, car des évaluations sont faites. Mon expérience s'est déroulée au Nouveau-Brunswick, mais nous inscrivons les enfants un an à l'avance afin de pouvoir les évaluer et nous soutenons les familles pour qu'elles puissent avoir accès à ces programmes. Toutefois, ce n'est pas obligatoire et toutes les familles ne sont pas en mesure d'en profiter.

Je connais St. John the Baptist. J'y suis allée et il est vrai que les gens y font un travail formidable. L'apprentissage préscolaire est fondamental. Nous savons que lors des cinq premières années, il faut des stimulations, comme le sont l'accès à la lecture et à l'écriture, la relation privilégiée avec un adulte, la capacité à parler et l'acquisition de la langue. Tout cela est fondamental. Je crois que nous devons vraiment nous concentrer là-dessus.

Un jour un enseignant est venu me voir en me disant: « Je ne sais pas ce que vous faites à l'école élémentaire, mais ils arrivent chez nous et ne savent pas faire ci et ne savent pas faire ça. » J'ai répondu qu'en réalité ils n'étaient pas à égalité en arrivant chez nous. Les enfants n'arrivent pas à l'école avec les mêmes compétences et les mêmes expériences et nous en sommes conscients, nous faisons de notre mieux...

M. Wayne Long: Je voudrais intervenir. Prenez certains pays scandinaves, il y a des enfants de trois et quatre ans dans leur système scolaire. En Allemagne, les enfants de deux ans entrent dans le système. Alors pouvez-vous envisager un système au Canada, même sous forme d'essai au départ, dans lequel les enfants de trois et quatre ans seraient intégrés au système scolaire? Il n'est pas nécessaire que cela soit entièrement structuré, mais cela permettrait de prendre en charge ces jeunes esprits et de les développer dans ce cadre.

Mme Heather Smith: Je crois qu'en effet comme vous l'avez dit, il est essentiel que cela ne soit pas entièrement structuré.

M. Wayne Long: Très bien.

Mme Heather Smith: J'ai commencé à enseigner à l'école maternelle lorsque le Nouveau-Brunswick l'a introduite et c'était alors, je dirais, un niveau entièrement basé sur l'expérience. Cela a évolué. La maternelle est en réalité devenue la nouvelle première année. On s'attend à ce que les enfants repartent en sachant lire. Je dis toujours qu'ils arrivent bébés et qu'ils repartent en sachant lire et c'est une grosse transition pour ces enfants. Certains ne peuvent même pas grimper dans l'autobus scolaire. Je crois que c'est essentiel. Je serais en faveur d'un essai, mais je crois qu'il faut agir avec prudence pour nous assurer que l'apprentissage scolaire structuré ne soit pas imposé aux enfants de plus en plus jeunes.

M. Wayne Long: Bien sûr.

Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez, madame Gouin?

• (0955)

Mme Rachel Gouin: Certains de nos clubs proposent des programmes d'apprentissage préscolaires. La plupart des jeunes que nous voyons ont entre 6 et 12 ans. Les programmes parascolaires devraient également faire partie d'une stratégie d'apprentissage préscolaire au sens où tout ne peut pas se passer à l'école. Les organismes communautaires ont un rôle à jouer.

Je voudrais souligner que les besoins des enfants de 0 à 5 ans sont très différents de ceux des enfants de 6 à 12 ans. Les enfants de 6 à 12 ans bénéficient du fait d'être aussi à l'extérieur de l'école et d'établir des liens avec les membres de la collectivité. Ce sont des choses importantes. Si nous les mettons tous ensemble, alors nous ne répondons pas aux besoins des enfants plus âgés. De plus, alors que la présence d'éducateurs de la petite enfance est très importante pour les 0 à 5 ans, les 6 à 12 ans bénéficient de la présence de jeunes animateurs, tels qu'Achan, qui n'ont pas forcément un diplôme EPE, mais qui peuvent participer et qui veulent contribuer à l'épanouissement de leur collectivité. Il est très important de disposer de cette souplesse permettant de créer des emplois pour les jeunes qui soient utiles à la collectivité et qui permettent aux jeunes d'être des modèles pour les enfants.

M. Wayne Long: D'accord.

Je vais me tourner à nouveau vers vous, madame Smith.

Le président: Vous avez environ 30 secondes.

M. Wayne Long: Je voudrais vous entendre à propos de l'éducation financière et l'importance qu'elle devrait avoir selon vous dans le système scolaire.

Mme Heather Smith: Il ne faut pas que cela soit une chose distincte. Nous devons faire de l'éducation financière. Nous devons voir de quelle façon nous pouvons l'intégrer dans ce qui existe déjà. C'est le cas actuellement de façon informelle, mais je ne crois pas que cela puisse venir en supplément parce qu'il n'y a pas de temps disponible ni dans la journée d'école, ni dans la structure des écoles. Il faut que cela soit intégré dans ce que nous faisons déjà en mathématiques et ce genre de choses.

Le président: Vous avez deux secondes.

Mme Rachel Gouin: Nous avons un partenariat qui propose de l'éducation financière après les heures de classe afin que nous puissions aider les écoles.

Le président: Merci.

M. Wayne Long: Merci.

Le président: Merci.

La parole est à M. Zimmer pour cinq minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais me présenter rapidement. Je suis un ancien enseignant du nord de la Colombie-Britannique. En tant qu'ancien charpentier j'ai travaillé dans les métiers, mais j'ai également deux diplômes alors je comprends les deux côtés des choses et il se trouve que je suis l'auteur d'une partie des cours dont Lynne a parlé, sur la transition entre l'école et les métiers. J'ai écrit un cours qui explique précisément cela et qui aide les enfants à faire cette transition.

Ce que vous dites au sujet de la stratégie m'intéresse beaucoup parce que cette transition est difficile.

Je pense que la plus grande préoccupation pour un certain nombre d'entre nous autour de cette table, c'est l'éducation des autochtones en particulier et les obstacles à l'entrée en études postsecondaires.

Voici la question que je voudrais poser à Cham. Le site Web de l'APN fait la liste de certains des obstacles à l'enseignement postsecondaire. Le premier est le manque d'argent ou de financement gouvernemental, cité par 27 personnes sur 100; 14 personnes indiquent des difficultés liées à l'alcool, aux drogues et à la grossesse; 14 personnes déclarent que l'enseignement postsecondaire n'est pas encouragé; 10 personnes disent qu'elles ne sont pas habituées à vivre en dehors de leur communauté. En ce qui concerne le manque de diplômes, ce qui signifie de diplômes du secondaire — et nous avons dit lors de la précédente réunion combien cela constituait un obstacle pour accéder au niveau suivant —, sept personnes disent qu'elles ne sont pas très intéressées; sept personnes disent qu'elles ne sont pas préparées à l'enseignement postsecondaire; six personnes disent que c'est trop loin et deux personnes choisissent « autre » comme problème.

Je constate que des organismes tels que Repaires jeunesse du Canada sont très utiles pour aider lors de cette transition.

Voici une question simple. Assurez-vous un suivi des taux de réussite? C'est affreux de le formuler ainsi, car nous pouvons mesurer ce facteur de tant de manières différentes. Lorsqu'un enfant qui n'avait aucun avenir se transforme en un enfant ayant un grand sourire et qui aime la vie, c'est aussi une réussite. Est-ce que vous évaluez ce passage de l'état d'élève qui considère être en situation de pauvreté à celui d'étudiant du postsecondaire? Est-ce que votre organisation évalue cela?

C'est une importante question pour...

Mme Rachel Gouin: Nous mettons en oeuvre de nouvelles façons d'évaluer cela dans l'ensemble du pays. Nous avons 96 clubs et c'est difficile, mais nous travaillons à un meilleur suivi.

Nous avons des données sur le programme Visez la réussite Rogers, qui mesure ce genre de résultats. Je n'ai pas les chiffres ici.

M. Bob Zimmer: Ce n'est pas grave. Je suis content que vous évaluez cela, car je crois que cela justifie votre rôle dans cette transition.

Mme Rachel Gouin: Absolument. Nous avons un modèle de succès qui nous indique l'objectif à atteindre et nous voulons mesurer notre réussite en tant qu'organisation.

M. Bob Zimmer: Parfait.

Je vois cela comme faisant partie ce que disait Lynne à propos d'une stratégie. Vous en êtes un élément clé.

Lynne, j'ai une question pour vous. Je voudrais que vous m'expliquiez davantage. Vous avez évoqué cette stratégie de passage de l'école à la vie active. Vous avez dit que c'était nécessaire.

Est-ce que vous pouvez développer? À quoi cela ressemblerait-il?

Mme Lynne Bezanson: Apparemment je dois écrire un article à ce sujet.

C'est la question clé. Les pays ont instauré des stratégies de transition entre l'école et la vie professionnelle. Ce n'est pas une science exacte, mais les éléments et les acteurs sont multiples. L'une des plus grosses difficultés dans la transition, c'est le passage de l'école à la vie professionnelle. Que cela soit en quittant l'école secondaire ou le postsecondaire, les gens butent sur ces obstacles. Si vous quittez le système éducatif dans lequel vous avez des soutiens et que vous ne poursuivez pas en postsecondaire et que vous ne travaillez pas, c'est qu'il y a un énorme problème concernant la manière dont nous gérons cette transition.

• (1000)

M. Bob Zimmer: J'allais dire que l'une des choses auxquelles nous avons été confrontés en tant qu'école — j'ai enseigné à l'école secondaire pendant sept ans —, c'est que la chose essentielle était de faire de la formation aux métiers durant les deux dernières années d'école secondaire, parce que c'est une période cruciale pour les élèves. Ils sont assis sur leurs chaises derrière leurs bureaux. Pourquoi ne les éduquons-nous pas dans ce cadre? Nous voulons les éduquer davantage après l'école. Pourquoi ne le faisons-nous pas à l'école?

C'est parce qu'il y avait de petits fiefs et que nous ne voulions pas empiéter sur le terrain de nos collègues et leur enlever des élèves et ce genre de petites choses. Mais si nous ne regardions que le besoin de réussir, tout ce qui s'oppose à cette réussite devrait être supprimé.

Mme Lynne Bezanson: Je vais revenir à votre question sur ce qu'est une stratégie. La réponse définitive, c'est que personne n'a la solution parfaite, mais il nous faut en identifier une et il existe des exemples d'excellence desquels nous pouvons partir.

Quels sont les éléments des stratégies qui ont fonctionné dans d'autres pays? Un des éléments serait la manière dont on fait participer les employeurs de façon significative pour qu'ils proposent des expériences professionnelles. Quels seraient les mécanismes pour y parvenir,

Il ne s'agit pas de dire aux provinces ou aux régions qu'elles doivent le faire de telle ou telle manière; il s'agit de dire que cette stratégie doit s'inscrire dans une stratégie nationale. Nous devons trouver un moyen de faire participer les employeurs et construire une

expérience professionnelle. Voici certains modèles qui ont fonctionné ailleurs. Voici ce qui a fonctionné; qu'est-ce qui fonctionnera dans notre pays?

Nous devons regarder de quelle manière nous construisons des services pour les jeunes qui sont en transition, pas simplement les jeunes d'ailleurs, il peut s'agir de personnes âgées.

M. Bob Zimmer: Pardonnez-moi de vous interrompre. Il me reste sans doute moins de 30 secondes. Êtes-vous en train de dire que la stratégie reste à construire? Vous ne dites pas que vous avez une stratégie, vous dites simplement qu'il nous en faut une.

Mme Lynne Bezanson: Bien entendu.

Il y a des modèles et nous devons réunir les parties intéressées pour définir ce qui fonctionne déjà, nous demander comment intégrer cela dans une approche structurelle qui fasse vraiment participer les personnes importantes pour ensuite construire la stratégie ensemble. C'est une vaste question et j'ai du mal à y répondre en 30 secondes.

Je ne crois pas que je pourrais aller beaucoup plus loin sinon pour dire que nous n'avons pas la réponse au problème de la transition entre l'école et la vie professionnelle. Nous avons un problème. D'autres pays s'y confrontent et réussissent beaucoup mieux que nous.

Prenons par exemple les pays de l'Union européenne. Ils ont un programme de protection des jeunes, ce qui signifie que si des élèves quittent l'école et ne travaillent pas, ils ne sont ni à l'école, ni employés, alors ils sont suivis. Ils sont suivis pendant la première année et sont convoqués. On leur demande pourquoi ils ne font ni l'un ni l'autre. Soit on leur donne l'occasion de faire du bénévolat pour acquérir de l'expérience et développer leurs compétences, soit on les encourage à faire une formation, soit on leur donne des contacts pour qu'ils puissent se réengager, par exemple en retournant à l'école. On ne les laisse pas partir à la dérive. Au Canada, nous les laissons partir à la dérive. Ces jeunes ne bénéficient d'aucun système de soutien.

Il nous faut une stratégie permettant de construire les aides et les services pour ceux qui sont dans cet intervalle. Cela serait un élément essentiel d'une stratégie de transition entre l'école et la vie professionnelle.

Le président: Merci.

Mme Lynne Bezanson: Il nous faut identifier ces éléments et déterminer pourquoi les employeurs ne participent pas vraiment. Cela a été soulevé par Emily. Pourquoi ne font-ils pas de formation sur le terrain? Que devons-nous faire pour les y inciter? Cela fait partie de la stratégie.

Le président: Merci beaucoup.

Mme Lynne Bezanson: Donc, il faut que cela soit développé par des Canadiens.

Pardon.

Le président: Ce n'est pas grave.

Nous devons avancer.

Nous allons passer à M. Sangha.

Vous avez cinq minutes.

M. Ramesh Sangha (Brampton-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins.

Ma question s'adresse à nouveau à vous, madame Bezanson.

Vous avez évoqué le concept d'école nationale. Je n'arrive pas à saisir dans votre exposé ce qu'est l'idée d'une école nationale. Pourriez-vous préciser ce que vous entendez par là? Si cela appelle une réponse longue, vous pouvez la faire par écrit. Je comprends bien que vous avez de nombreuses idées à faire passer aujourd'hui. Si vous ne pensez pas pouvoir le faire en quelques minutes, faites une réponse écrite.

• (1005)

Mme Lynne Bezanson: Il est clair que je le ferai, sans aucun doute. Je vous rassure, il ne s'agira pas d'une thèse de doctorat.

Il ne s'agit pas d'une école nationale. Il s'agit d'une stratégie. Nous avons travaillé auparavant à la création... Vous évoquiez une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, je crois. Il s'agit de réunir les parties intéressées et dire que nous avons des exemples de programmes qui sont en cours en Colombie-Britannique. Nous avons été une source d'inspiration pour le Nouveau-Brunswick, qui met en relation des employeurs et des jeunes gens lorsqu'ils sont en 10^e, 11^e et 12^e année. En Nouvelle-Écosse, on assiste à la création d'un conseil en éducation commerciale tourné vers les secteurs en croissance économique et la mise en place de coopératives. Il y a des exemples dans tout le pays de gens qui font ce qu'il faut, mais personne ne le sait. Si vous demandez aux gens en Alberta ce qui se passe en Nouvelle-Écosse, ils n'en savent rien.

Nous devons rassembler ces exemples d'excellence et en identifier les éléments constitutifs afin d'élaborer ensemble cette stratégie. Alors les gens rentreront chez eux et mettront en place des choses adaptées à leurs collectivités, y compris les communautés autochtones, des choses qui seront très différentes de ce qui proviendrait d'une stratégie nationale réglementée.

C'est le mieux que je peux faire, monsieur Sangha, pour vous donner des exemples concrets. Nous n'avons aucun mécanisme pour construire ensemble l'excellence et développer ensemble quelque chose qui aurait du sens. Il ne s'agit pas d'une stratégie efficace du jour au lendemain. Il faudra au minimum cinq ans pour faire quelque chose de concret.

M. Ramesh Sangha: Je suis d'accord. Pouvez-vous nous envoyer l'intégralité de votre déclaration par écrit?

En ce qui concerne la planification de la stratégie, est-ce que vous êtes en train de suggérer au Comité qu'il faudrait des incitations à destination des employeurs pour qu'ils acceptent d'employer des élèves sortant de l'école?

Mme Lynne Bezanson: J'ai eu le privilège de vous rencontrer et je sais qu'en réalité, dans votre propre travail, vous avez déjà donné ces occasions à des jeunes gens. Je crois que la première chose que nous devons comprendre, c'est la nature du problème. Pourquoi est-ce que les employeurs ne le font pas? Je suis certaine qu'ils ont de nombreuses difficultés et de nombreux problèmes, mais jusqu'à ce que nous comprenions ce que nous devons faire pour que cela soit... Les employeurs canadiens investissent moins dans la formation sur le terrain que ne le font les employeurs dans l'ensemble des autres pays de l'OCDE. Pourquoi?

Je n'ai pas la réponse, mais il faut qu'ils nous disent ce que le gouvernement doit faire pour les intégrer au débat d'une manière beaucoup plus proactive et constructive afin de véritablement aider les gens. Cela aiderait les gens de tous les âges, y compris les personnes âgées qui ont très envie de faire quelque chose qui ait du sens. Je le sais bien, c'est mon cas.

Voilà ce que je peux dire. Nous devons comprendre le point de vue des employeurs et dans notre domaine, il est très difficile de les

faire participer. Ce n'est pas qu'ils s'en désintéressent, mais c'est très compliqué.

La première chose est de comprendre leurs besoins, ensuite nous verrons ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Pouvons-nous leur permettre de proposer sans arrêt des stages non rémunérés et s'ils le font, que devons-nous faire?

Actuellement nous le faisons avec les principaux employeurs canadiens. C'est un début, mais l'Australie récompense les employeurs qui ont de bonnes pratiques vis-à-vis des jeunes et des jeunes à risque. Ce système de récompense permet de leur donner une reconnaissance. Les gens adorent la reconnaissance.

Ce n'est sans doute pas une science exacte. Nous pourrions peut-être faire des choses créatives, sans forcément dépenser des sommes faramineuses, qui établissent ce que fait un bon employeur. Il faut les encourager, ensuite les gens diront: « Je veux faire la même chose. » Il faut que nous soyons plus intelligents, pas forcément toujours plus dépensiers, simplement plus intelligents.

Le président: Merci, Lynne.

Votre témoignage était très passionné et je vous en remercie.

Mme Lynne Bezanson: Oui, cette question me passionne un peu.

Le président: Il nous reste presque 27 minutes avant que nous ne devions siéger.

Je sais que certaines personnes veulent sortir maintenant à cause de difficultés à se mouvoir. Je suggère qu'elles le fassent si elles veulent.

Pour poursuivre, j'ai besoin du consentement unanime de notre groupe. J'aimerais terminer le tour de questions. Il nous reste deux intervenants. Il nous faut environ huit minutes pour cela.

Est-ce que j'ai votre consentement unanime pour poursuivre?

Non? D'accord.

M. Bob Zimmer: Est-ce que je peux proposer autre chose? Peut-on raccourcir à environ trois minutes?

Le président: Oui.

M. Yves Robillard: Je suis désolé, je dois partir.

Le président: Vous pouvez partir. Je dis cela simplement dans le but de terminer le tour de questions, nous pouvons faire comme cela.

M. Bob Zimmer: Il suffit de raccourcir.

Le président: Nous pouvons raccourcir n'est-ce pas?

• (1010)

M. Yves Robillard: Non.

Le président: D'accord, je suis désolé.

Mesdames et messieurs, je vous remercie d'être venus aujourd'hui. Je suis désolé que nous soyons obligés d'abrégé la séance. C'est ainsi.

Merci encore. S'il y a des remarques que vous n'avez pas encore faites et que vous souhaitez les faire, merci de le faire par écrit.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont rendu cette journée possible, les gens à ma droite et à ma gauche, les interprètes et l'ensemble des techniciens et bien sûr les représentants de Pathfinder qui étaient avec nous par conférence audio.

Merci, passez une bonne journée.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>